

Yacht- und Bootslack

- Peinture pour yachts et bateaux -

Vernis spécial incolore résistant à l'eau de mer, ultrabrillant, extérieur et intérieur

Description générale

Type de matériau :	Vernis gras à base de résine d'alkyde et d'huile, renforcé au PU
Domaine d'utilisation :	Vernis incolore résistant aux intempéries et à l'eau, pour le bois, par ex. les bateaux en bois, les meubles de jardin, etc., les structures en bois très sollicitées.
Caractéristiques du produit :	Elasticité élevée, bon corps et résistant à l'eau (de mer). La peinture pour yachts et bateaux sèche lentement en raison de sa forte teneur en huiles.
Coloris :	Incolore
Conditionnements :	375 ml, 750 ml, 2,5 l

Données techniques

Base de liant :	Résine d'alkyde et d'huile avec composante PU
Densité :	Env. 0,91 g/cm ³
Degré de brillance :	Ultrabrillant
Domaine d'application :	Extérieur et intérieur
Viscosité :	Env. 160 sec. DIN 4 mm à 20 °C
Diluant :	Substitut de térébenthine
Séchage :	(23 °C, 60 % h. r.) Hors poussières après env. 5 – 7 heures. Application de la couche suivante après env. 24 heures Séchage intégral après 2 – 3 jours
Rendement :	Env. 12 – 14 m ² /l par couche
GISCODE :	BSL20

Description de la mise en œuvre

Types d'application :	Application à la brosse, au rouleau ou au pistolet.
Préparation du support :	Le support doit être porteur, sec, propre et exempt de substances séparatrices (huile, graisse, cire). Le cas échéant, appliquer sur les <u>bois bruts à l'extérieur</u> l'apprêt de protection du bois / Woodprimer Jansen (tenir compte des consignes figurant sur la fiche technique) ou la lasure l'imprégnation Jansen. Dans le cas de lasures incolores à l'extérieur, la lumière UV peut griser et faire éclater le bois. A l'extérieur, il convient donc d'appliquer un apprêt avec une lasure d'imprégnation teintée. Appliquer une couche de peinture pour yachts et bateaux dilué sur le <u>bois brut à l'intérieur</u>. Bien poncer et nettoyer les <u>bois anciens déjà vernis</u>. La préparation du support et l'exécution des travaux de peinture doivent correspondre à l'état actuel de la science et de la technique. Veuillez vous reporter à cet effet aussi aux fiches techniques BFS actuelles ainsi qu'à la réglementation VOB, Section C, DIN 18363 Travaux de peintre et de peinture.
Application :	La peinture pour yachts et bateaux est réglé prêt à l'emploi. Lors de l'application au pistolet ou au rouleau, il convient de déterminer l'ajout de diluant approprié par un essai. Ajout de diluant : 20 % max. Pour les premiers revêtements, appliquer le vernis pour yachts et bateaux dilué à 15 – 20 %. Diluer la deuxième couche à 10 %. Les 3ème et 4ème couches sont appliquées non diluées. Respecter le temps de séchage de 24 heures. Le vernis pour yachts et bateaux doit être appliqué par temps sec. Eviter un fort ensoleillement à l'application, puisque cela peut conduire à la formation de cloques. Lors de l'application de plusieurs couches, la couche précédente doit être bien sèche (risque de plissage). Les vernis incolores requièrent un entretien spécial. Au plus tard tous les 2 ans, le revêtement doit être contrôlé quant à des détériorations. Pour les surfaces très sollicitées telles que les parquets, planchers, marches d'escaliers, etc., utiliser le vernis vitrifiant Jansen Aqua PUR pour parquets et bois. Si la couche de finition est réalisée avec plusieurs contenants, il convient de veiller à ce qu'ils proviennent tous du même lot.
Nettoyage des outils :	Avec le substitut de térébenthine ou le diluant universel
Stockage :	Au frais, au sec et à l'abri du gel. Bien refermer l'emballage entamé et le retourner.
Valeur COV :	Ce produit n'est soumis à aucune catégorie de COV.

Marquage : Veuillez tenir compte de nos fiches techniques de sécurité actuelles sur www.jansen.de

Les informations techniques sont issues des derniers états des techniques. Une responsabilité pour la validité générale des différentes recommandations est cependant à exclure, étant donné que l'utilisation et les méthodes de mise en œuvre se situent en dehors de notre contrôle et que la nature des différents supports nécessite l'adaptation de la méthode de travail conformément aux spécificités techniques des règles de l'art. Les recommandations ne dispensent pas le client de devoir vérifier lui-même l'aptitude des produits du fournisseur à l'usage prévu sous sa propre responsabilité. Les « Conditions générales de livraison et de paiement de l'industrie des peintures dans la recommandation autorisée par l'Office fédéral des ententes le 01 janvier 2018 » s'appliquent. La publication de la présente fiche technique entraîne la perte de validité de toutes les fiches techniques précédentes de ce produit.

N° de TVA intracommunautaire : DE147923895

**P.A. Jansen GmbH u. Co., KG • Produits spéciaux pour peintres en bâtiment • Hochstadenstraße 22 • D-53474 Ahrweiler
Tél. +49 2641 3897-0 • Fax +49 2641 3897-28**